

**PRE-REQUIS :** Aucun

**PUBLIC CONCERNE :** Ce module s'adresse aux personnes qui souhaitent être informées ,dans le cadre de leur installation professionnelle, des différentes obligations et démarches administratives à effectuer.

**NOMBRE DE JOURS :** 2 (9h-12h30 / 14h-17h30)      **NOMBRE D'HEURES :** 14h

**TARIF UNIQUE :** 110 euros par journée de formation, soit 220 euros

**LIEU DU STAGE :** 2, Rue Alexandre Gander, Les Coquelicots, 74200 Thonon-Les-Bains. Le lieu du stage est susceptible de changer en fonction du nombre de participants. L'information sera transmise rapidement après l'inscription.

**FORMATEUR :** Anne Demarchi

## PROGRAMME

Ce module donne des informations concrètes sur les obligations légales et comptables que vous devrez remplir en tant que kinésologue.

Pour beaucoup en effet, devenir kinésologue représente un pas vers l'autonomie : celui du chef d'entreprise. Ce stage est destiné à vous accompagner dans vos questionnements, afin de vous permettre d'apporter des réponses adaptées à votre cas personnel.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Informer sur les démarches d'installation à effectuer
- Passer en revue la « vie administrative » d'un cabinet
- Vous permettre de vous poser les bonnes questions
- Réaliser un prévisionnel

## TECHNIQUES SPECIFIQUES

- Les démarches comptables à effectuer
- Les obligations légales
- Les différents statuts possibles (auto-entrepreneur, entreprise individuelle, portage salarial...)
- Les normes à respecter
- Quelles assurances contracter
- L'attention à porter sur votre bail de location
- L'achat d'un cabinet
- Les différents supports de communication
- Les activités syndicales

## COMPETENCES A ACQUERIR

- Prendre en compte les différents aspects de l'installation professionnelle
- Définir clairement votre situation actuelle
- Vous projeter dans votre situation future
- Cibler votre stratégie de communication

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support pédagogique numérique complet.